

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Soins palliatifs (SPA)

2022-2023

Code : S.SI.370.3911.F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 10 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques :

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences A1 A2 A3 A4

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences B1 B2 B3 B4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences C1 C2 C3 C4

D. Rôle de Manager : Compétences D1 D2 D3 D4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences E1 E2 E3 E4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences F1 F2 F3

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Mobiliser des savoirs issus de la science infirmière, des sciences humaines et des sciences de la santé pour poser et expliquer un jugement clinique pertinent face à des problématiques de santé spécifiques à la population en soins palliatifs et à sa famille/son entourage.
- Argumenter des projets(s) de soins qui répondent aux besoins des personnes en fin de vie et de leurs familles/ entourage et qui tiennent compte de la complexité des situations.
- Envisager, argumenter, mettre en œuvre différentes alternatives d'intervention en fonction de l'orientation du projet de soins (soins préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, et palliatifs).
- Questionner, débattre, critiquer la démarche clinique au sein de l'équipe interdisciplinaire afin de développer sa posture professionnelle.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Axe Sciences de la Santé :

Evaluation et gestion des symptômes les plus courants en soins palliatifs : exacerbation douloureuse, dyspnée, fatigue, désir de mort, symptômes digestifs, anxiété, dépression, (Best Practices SSMSP) – Politique fédérale et cantonale relative aux soins palliatifs (pallia 10, critères de complexité)

Axe Sciences humaines :

Evolution du concept de soins palliatifs au niveau historique et contextuel (frontière et transition entre soins curatifs et palliatifs)

Ethique clinique en soins palliatifs (par ex : sédation – dilemmes thérapeutiques abandon de soins/acharnement thérapeutique-prise de décision)

Spiritualité (Quête de sens - Donner du sens), Souffrance totale – Concept de Qualité de vie - Bénévolat

Liens entre choix politiques et moyens pour les soignants (programme cantonal vaudois de soins palliatifs)

Axe Science Infirmière :

Questionnement à partir des savoirs professionnels (personnel, éthique, empirique, esthétique)

Soins palliatifs spécifiques aux âges et situation de vie (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap)

Concepts de la fin de vie paisible, de l'espoir, de la transition, de l'incertitude, compassion, théorie de la dignité, théorie de gestion des symptômes

Axe habiletés cliniques :

Connaissance de soi (introspection par rapport à la mort – à la maladie – aux multiples souffrances) – Entretien de soutien – et d'aide/d'accompagnement par rapport à la fin de vie et la mort de soi (finitude) ou de l'autre (conjoint – enfant – parent – etc), par rapport à ses choix – ses décisions – les conséquences – gestion des émotions, accompagnement des proches.

Plusieurs modalités d'enseignement seront utilisées en alternance : cours ex cathedra, travail individuel et en groupes, laboratoire de pratique.

Modalités pédagogiques

Cours magistral

Atelier/laboratoire

Modalité digitale

Séminaire

Simulation

Autre (préciser) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Projet

Formation pratique/stage

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral en groupe | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier écrit | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> QCM en ligne | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module

9. Bibliographie principale

Borasio, G. D., & Aubry, R. (2016). *La fin de vie. Ce que l'on sait, ce que l'on peut faire, comment s'y préparer*. Eyrolles. https://serval.unil.ch/notice/serval:BIB_3D90E6BFE800

Castra, M., & Schepens, F. (2015). Devenir professionnel en soins palliatifs. *Travail et emploi*, 141(1), 53-69. <https://www.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2015-1-page-53.htm%E2%80%AC%E2%80%AC%E2%80%AC%E2%80%AC>

Gamondi, C., Pott, M., Preston, N., & Payne, S. (2020). Swiss Families' Experiences of Interactions with Providers during Assisted Suicide: A Secondary Data Analysis of an Interview Study. *Journal of Palliative Medicine*, 23(4), 506-512. <https://doi.org/10.1089/jpm.2019.0286>

10. Enseignant.e.s

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Responsable de module** : Murielle Pott

Descriptif validé le 21 septembre 2022, **par la responsable de programme** Marie-Christine Follonier